

DÉPARTEMENT du VAR

Dr André GARRON, Président  
date de mise en ligne : 08/12/2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Présents
31	31	23

**Objet de la délibération : OCTROI DE SUBVENTION À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR****22-12-07/13**

Conseillers à voix délibérative :

M. PALMIERI  
M. AYCARD  
M. FABRE  
M. GERARDIN  
Mme XICLUNA  
M. MATTEODO  
Mme DRELON  
M. CALONGE  
Mme RAVINAL  
M. COIQUAULT  
Mme SMADJA  
M. DUPONT  
Mme FOUCOU  
M. LAURERI  
Mme DELGADO  
M. BOUBEKER  
Mme VINCENTS  
M. HENRY  
Mme EXCOFFON-JOLLY  
Mme MANGOT  
M. BERTI  
Mme FOUASSE

Présents : M. GARRON - Président  
Maire de La Farlède – 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de Belgentier – 2<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Solliès-Toucas – 3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Solliès-Ville – 4<sup>e</sup> Vice-Président  
Conseillère communautaire – commune de Belgentier  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Ville

**Conseillers ayant donné procuration :**

M. VITRANT à Mme XICLUNA  
Mme MARTINEZ à Mme DRELON  
M. JAULT à M. MATTEODO  
Mme BELTRA à Mme RAVINAL  
M. CASTEL à M. AYCARD  
Mme CORPORANDY-VIALLON à M. PALMIERI  
M. GENSOLLEN à Mme MANGOT  
Mme GAMBA à M. BERTI

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire élit M. FABRE secrétaire de séance.

Le Président propose à l'assemblée de renouveler l'octroi d'une subvention auprès de la Chambre d'Agriculture du Var pour l'exercice 2022 pour des projets départementaux à enjeux locaux, notamment reconquête agricole, soutien du réseau des producteurs des fruits et légumes, projet d'abattoir et vidéo promotionnelle relative à l'agriculture varoise.

Il précise que ces projets ont été examinés par le bureau les 4 novembre 2021 et 2 novembre 2022.

.../...

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU**Conseil Communautaire  
de la Vallée du Gapeau**

Séance du 7 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le sept décembre à 9h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Date de convocation : le 1<sup>er</sup> décembre 2022

**AR Prefecture**

083-248300410-20221207-22\_12\_07\_13-DE  
Reçu le 08/12/2022

.../...

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement ses articles L2121-29 et L5211-1,

**VU** les statuts de la Communauté de Communes,

**VU** la demande reçue de la Chambre d'Agriculture le 11 octobre 2021,

**VU** l'avis du bureau favorable du bureau du les 4 novembre 2021 et 2 novembre 2022,

**CONSIDÉRANT** le souhait de la Communauté de Communes de renouveler sa participation au plan de reconquête agricole 2022 mais aussi de soutenir les autres démarches présentées,

**DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :**

*pour : 31*

*contre : 0*

*abstention : 0*

- **D'OCTROYER** une subvention de 6 500 € pour l'année 2022 à la Chambre d'Agriculture dans le cadre des projets exposés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de sa  
transmission en Préfecture du Var le  
et de sa publication le



Docteur André GARRON

Président CCVG  
Maire de Solliès-Pont

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Dr. André Garron".

Dr André GARRON, Président  
date de mise en ligne : 08/12/2022

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*